

Psychothérapie : que paie la caisse-maladie

Assurance de base

Caisse-maladie	Prestation	Prestataire
	<i>Combien paie la caisse-maladie?</i>	<i>Quels sont les psychothérapies et les psychothérapeutes reconnus par la caisse-maladie?</i>
Toutes les caisses-maladie	Rapport détaillé au médecin conseil à partir de 40 heures	Psychothérapie exercée par un / une médecin / psychiatre ou par un/une psychothérapeute employé/e dans le cabinet (psychothérapie déléguée)

Assurances complémentaires

Caisse-maladie	Prestation	Prestataire
	<i>Combien paie la caisse-maladie?</i>	<i>Quels sont les psychothérapies et les psychothérapeutes reconnus par la caisse-maladie?</i>
		La plupart des caisses maladies reconnaissent seulement les psychothérapeutes qui figurent sur la liste de santésuisse
AGILIA • Soins infirmiers PLUS	Max. CHF 50/séance Max. CHF 1'600 sur 5 ans	sur ordonnance médicale Psychothérapeutes FSP sont remboursés
AGRISANO • AGRI- spécial	CHF 50 /séance, max. 20 séances/année	sur ordonnance médicale
AMB	comme Groupe Mutuel	sur ordonnance médicale
ARCOSANA	comme CSS	
ASSURA Complementa Plus Extra	80% du tarif Tarmed max. CHF 750.- / année 80% du tarif Tarmed max. CHF 1'500.- / année 100% du tarif Tarmed max. CHF 1'500.- / année	Psychothérapeutes FSP sont remboursés sur ordonnance médicale
ATUPRI • Diversa	50%, max. CHF 1'000/année	Psychologues FSP et Psychothérapeutes FSP sont remboursés sans ordonnance médicale

<ul style="list-style-type: none"> Mivita Reala Mivita Extensa 	<p>60%, max. CHF 1'000/année Age 0-12 : pas de participation</p> <p>60%, max. CHF 1'500/année Age 0-12 : pas de participation</p>	<p>sur ordonnance médicale</p> <p>sur ordonnance médicale</p>
AVANEX	comme Helsana	sur ordonnance médicale
AVENIR Assurances	comme Groupe Mutuel	sur ordonnance médicale
CM de la Vallée d'Entremont <ul style="list-style-type: none"> Global CMVEO 	20 séances à CHF 40/année	Psychothérapeutes FSP et Psychologues FSP sont remboursés
CONCORDIA <ul style="list-style-type: none"> DIVERSA DIVERSA PLUS 	<p>75%, max. CHF 2'000 /sur trois ans</p> <p>75%, max. CHF 3'000 /sur trois ans</p>	sur ordonnance médicale traitement de maladie Psychothérapeutes FSP sont remboursés
CSS	Les prestations d'assurance sont publiées sur le site internet: www.css.ch ou tél. 0844 277 277	Psychothérapeutes FSP sont remboursés
Easy Sana	comme Groupe Mutuel	sur ordonnance médicale
EGK Gesundheitskasse <ul style="list-style-type: none"> SUN SUN Basic-A 	<p>20 séances à CHF 60, ensuite 20 séances à CHF 30/année durant 3 ans, dans les 5 ans</p> <p>80%, max. CHF 1'500/année durant 2 ans, dans les 5 ans</p>	<p>Psychothérapeutes FSP et psychologues FSP sont remboursés</p> <p>sur ordonnance médicale</p>
Flaachtal CM	comme ÖKK	
Galenos <ul style="list-style-type: none"> MAXICA I MAXICA II MAXICA III 	<p>75%, max. CHF 30/séance max. 70 séances sur 3 ans</p> <p>75%, max. CHF 60/séance, max. 70 séances sur 3 ans</p> <p>75%, max. CHF 90 /séance, max. 70 séances sur 3 ans</p>	sur ordonnance médicale. Psychothérapeutes FSP sont remboursés
Glarner CM Elm <ul style="list-style-type: none"> complémentaire général complémentaire plus 	<p>50%, max. CHF 60/séance max. 25 séances/année</p> <p>50%, max. CHF 60/séance max. 25 séances/année</p>	Demande de remboursement des frais doit être fait Psychologues FSP et Psychothérapeutes FSP sont remboursés
GRUPE MUTUEL <p>Soins complémentaires SC</p> <ul style="list-style-type: none"> Niveau 1 Niveau 2 Niveau 3 Niveau 4 Global Flex GX Global Confort GC 	<p>CHF 500/année</p> <p>CHF 600/année</p> <p>CHF 700/année</p> <p>CHF 800 année</p> <p>2 séances/année, max. CHF 140</p>	<p>sur ordonnance médicale</p> <p>Psychologues FSP et Psychothérapeutes FSP sont remboursés</p>

<ul style="list-style-type: none"> Niveau 1 Niveau 2 Niveau 3 Niveau 4 Global Mi-privée GM Global Mi-Privée GP Global (GEM) GG Global AMB GB Global Classic GI Diversa DV Diversa DV+ Risques spéciaux SR <ul style="list-style-type: none"> Niveau 1 Niveau 2 et 3 VA 	<p>60%, max. CHF 600/année 70%, max. CHF 600/année 80%, max. CHF 700/année 80%, max. CHF 800/année 80%, max. CHF 700/année</p> <p>80%, max. CHF 800/année 90%, max. CHF 800/année CHF 40/séance ; max. CHF 800/année CHF 40/séance ; max. CHF 800/année</p> <p>75%, max. CHF 2'000/3 Jahre 75%, max. CHF 3'000/3 Jahre</p> <p>Pas de participation CHF 50/séance pour 20 séanc. CHF 40/séance dès la 21^{ème} s. CHF 30/séance dès la 41^{ème} s., max. 60 séances dans une période de 5 ans 60 séances d'une heure /2 ans à CHF 20 le quart d'heure</p>	
<p>HELSANA</p> <ul style="list-style-type: none"> TOP COMPLETA 	<p>75%, max. CHF 3'000/année 75%, max. CHF 4'500/année</p>	<p>sur ordonnance médicale Psychothérapeutes FSP sont remboursés</p>
<p>INTRAS</p>	<p>comme CSS</p>	<p>sur ordonnance médicale</p>
<p>KluG Caisse-maladie</p>	<p>comme Helsana</p>	<p>Psychothérapeutes FSP sont remboursés</p>
<p>kmu Caisse-maladie</p> <ul style="list-style-type: none"> PROSANO PLUS/VIVA PLUS FAMILY FLEX OPTIMA PREMIUM 	<p>Pas de participation 50%, max. 1'000.-/année 50%, max. 1'000 -/année</p>	<p>sur ordonnance médicale Psychothérapeutes FSP et Psychologues FSP sont remboursés</p>
<p>KOLPING Caisse-maladie</p> <ul style="list-style-type: none"> PLUS Alternativ 	<p>Max. 20 séances à CHF 60, max. CHF 1'200/année (pour Alternativ et psychothérapie ensemble) 75 % max. CHF 7'000/année (pour Alternativ et psychothérapie ensemble)</p>	<p>sur ordonnance médicale Psychothérapeutes FSP sont remboursés</p>
<p>KPT/CPT</p> <ul style="list-style-type: none"> Soins PLUS Comfort (AP) (APC) 	<p>CHF 1'600 sur 5 ans max. CHF 50 /séance</p>	<p>Psychothérapeutes FSP et Psychologues FSP sont remboursés</p>
<p>LUMNEZIANA Cassa da malsauns</p> <ul style="list-style-type: none"> Complément général / Cumpletta 	<p>50%, max. CHF 60 /séance, max. 25 séances/année</p>	<p>sur ordonnance médicale Psychothérapeutes FSP et Psychologues FSP sont remboursés</p>
<p>Luzerner Hinterland CM</p>		<p>Psychothérapeutes FSP</p>

<ul style="list-style-type: none"> soins complémentaires 	40 séances à CHF 50, ensuite 40 séances à CHF 40	et Psychologues FSP sont remboursés
Moove Sympany	comme Sympany	Psychothérapeutes FSP sont remboursés
Mutuel Assurances	comme Groupe Mutuel	
ÖKK		sur ordonnance médicale
<ul style="list-style-type: none"> AZ/PZ 	50 séances, CHF 60/séance ; ensuite 50 séances CHF 50/séance ; max. 100 séances unique	le nombre d'heures sera clarifié par le médecin-conseil.
<ul style="list-style-type: none"> Family, Family Flex, Optima, Premium 	50%, max. CHF 1'000/année	Psychothérapeutes FSP et Psychologues FSP sont remboursés
PHILOS	comme Groupe Mutuel	
Progrès	comme Helsana	sur ordonnance médicale
<ul style="list-style-type: none"> PRIMA- Basic 	CHF 30/séance, max. 60 séances/année	sur ordonnance médicale
<ul style="list-style-type: none"> PRIMA- Top 	CHF 75/séance, max. 60 séances/année	Psychothérapeutes FSP remboursés
Rhenusana		Psychothérapeutes FSP de la liste santésuisse sont remboursés
<ul style="list-style-type: none"> RhenuPlus argent RhenuPlus or RhenuPlus platin 	75%, max. CHF 1'500/année 75%, max. CHF 3'000/année 75%, max. CHF 5'000/année	
Sanagate AG Ambulant Optima	75 %, max. CHF 1'000/année	Psychothérapeutes FSP sont remboursés
Sanitas		Psychothérapeutes FSP sont remboursés
- Classic	80%, max. CHF 1'000.-/année	sur ordonnance médicale
- Family	80%, max. CHF 1'000.-/année	
- Basic 2	80%, max. CHF 500.-/année	
- Diversa	75%, max. CHF 3'000.-/année	
Sansan	comme Helsana	sur ordonnance médicale
Simplon Caisse maladie		sur ordonnance médicale
<ul style="list-style-type: none"> Sana Sana Plus 	20 séances à CHF 40/année 20 séances à CHF 60/année	
SLKK Caisse maladie		sur ordonnance médicale
<ul style="list-style-type: none"> SLKK-Qualicare 	75%, max. CHF 2'000, max. 4 ans en tout	demande préliminaire prise en charge des coûts nécessaire
<ul style="list-style-type: none"> Medico Plus 	Max. 40 heures à CHF 50, unique	Psychothérapeutes FSP sont remboursés
SODALIS		sur ordonnance médicale
<ul style="list-style-type: none"> SANA SANA PLUS 	20 séances à CHF 40/année 20 séances à CHF 60/année	Psychothérapeutes FSP et Psychologues FSP sont remboursés
Steffisburg KK		
<ul style="list-style-type: none"> Vario 	CHF 60/50 séances, puis CHF 50/50 séances, max. 100 séances	
<ul style="list-style-type: none"> Vario Plus 	CHF 60/60 séances, puis CHF 50/60 séances, max. 120 séances	

Stoffel Mels CM	comme Helsana	sur ordonnance médicale Psychothérapeutes FSP sont remboursés
SUMISWALDER • Soins complémentaires	30 séances à CHF 50, ensuite 30 séances à CHF 30/unique	Psychothérapeutes FSP et Psychologues FSP sont remboursés
SWICA • COMPLETEA TOP • OPTIMA	90%, max. CHF 50/séance, max. 60 séances/année CHF 25/séance, max. 60 séances/année	sur ordonnance médicale. Psychothérapeutes FSP et Psychologues FSP sont remboursés
SYMPANY • Complément général /Privatzusatz • plus • premium	50 séances à CHF 60, ensuite 50 séances à CHF 50 50%, max. CHF 1'000/année 50%, max. CHF 2'000/année	demande préliminaire prise en charge des coûts nécessaire Psychothérapeutes FSP sont remboursés
Turbenthal CM pas d'assurances complém.	pas de participation	
VISANA • AMBULANT II • AMBULANT III • AMBULANT IV	Max. 60 séances : 20 séances à CHF 60, ensuite 40 séances à CHF 50 80%, max. CHF 5'000/année 90%, max. CHF 5'000/année	Rapport détaillé à la/au médecin-conseil avec diagnostic précis de la/du psychothérapeute Psychothérapeutes reconnus par Visana
VITA SURSELVA • Complément général • Complettta	50%, max. CHF 60/h, max. 25 h/année 50%, max. CHF 60/h, max. 25 h/année	aussi sans ordonnance médicale possible Psychothérapeutes FSP et Psychologues FSP sont remboursés
VIVAO SYMPANY	comme Sympany	
Vivacare • AMBULANT II • AMBULANT III • AMBULANT IV	Max. 60 séances : 20 séances à CHF 60, ensuite 40 séances à CHF 50 80%, max. CHF 5'000/année 90%, max. CHF 5'000/année	Rapport détaillé à la/au médecin-conseil avec diagnostic précis de la/du psychothérapeute Psychothérapeutes reconnus par Vivacare

**Toutes les données ont été saisies ou actualisées (état: mars 2015).
Sont réservées les modifications émanant des caisses-maladie.
Toute responsabilité est déclinée.**

**La liste ne comprend que les caisses-maladie qui nous ont confirmé leurs
données sur l'assurance complémentaire. Renseignez-vous directement
auprès des caisses pour les prestations d'assurances.**